

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale



Article R. 122-3 du code de l'environnement

l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative

C	adre réservé à l'autorité environnementale	
Date de réception :	Dossier complet le :	N° d'enregistrement:
19/07/2019	19/07/2019	2019-8668
	1. Intitulé du projet	
Réalisation de travaux de construction d'or	ıbrières photovoltaïques	
2. Identification du	(ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pét	itionnaire(s)
2.1 Personne physique		
Nom	Prénom	
2.2 Personne morale		
Dénomination ou raison sociale	LEGRAND France	
Nom, prénom et qualité de la personne	Christophe Gastebois	
habilitée à représenter la personne morale		
RCS / SIRET 7 5 8 5 0 1 0 0	O 1 0 0 0 1 3 Forme juridique SA	
Joigne	z à votre demande l'annexe obligatoire n° l	
3. Catégorie(s) applicable(s) du tablea	u des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2	du code de l'environnement et
d	imensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des se Préciser les éventuelles rubriques issues d'autre:	
	nstallation photovoltaïque sur ombrières d'une pu	
41a	Aires de stationnement ouvertes au public de plus	de 50 unités et plus
)		
	4. Caractéristiques générales du projet	
Doivent être annexées au présent formule 4.1 Nature du projet, y compris les éventu	aire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du for	mulaire

- Réalisation de cinq ombrières photovoltaïques sur les parkings jouxtant le bâtiment Legrand Magré, 24 rue Sismondi, LIMOGES 87000. Ce terrain est déjà artificialisé par un revêtement bitume.
- La surface des panneaux est ouverte et ne constitue pas un clos couvert. Aucune surface de plancher n'est créée par le projet. Les ombrières de parking répondent aux critères d'intégration simplifiée au bâti.
- Les ombrières photovoltaïques sont constituées d'une charpente métallique, dimensionnée aux normes neige et vent, et sont posées sur des fondations béton. La structure métallique des portiques support des panneaux et tous les éléments de serrurerie seront en acier avec traitement de galvanisation par immersion pour éviter tout risque de corrosion. Les modules photovoltaïques sont des panneaux rectangulaires rigides d'une surface de 1,7 m², de quelques centimètres d'épaisseur, assemblés entre eux. Ils sont composés de cellules de silicium.
- L'implantation des ombrières ne devrait pas nécessiter la création de locaux techniques. Dans le cas où pour des raisons techniques, des locaux devraient être créés, ils seront inférieurs à 30 m². La puissance installée sera de 720 kWc.

La loi nº 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

4.2 Objectifs du projet

- Legrand Magré est un bâtiment très consommateur d'énergie. Il dispose d'horaires d'ouverture en journée en très bonne corrélation avec la production d'une centrale solaire.
- La centrale solaire va permette de produire de l'énergie renouvelable qui sera donc auto-consommée par le bâtiment.
- Les ombrières viennent s'implanter sur des parkings qui sont des terrains déjà artificialisés. Elles permettent également d'apporter du confort aux usagers en les protégeant eux et leur véhicule du soleil et de la pluie.

Grâce à ce projet d'installation d'ombrières photovoltaïques, Legrand souhaite participer à la production d'électricité décentralisée et accompagner la France dans ses objectifs de transition énergétique.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La phase travaux prévue pour une durée de 8 semaines environ est séguencée en 4 phases :

- 1) La première phase consiste en la réalisation des fondations. Aucun terrassement n'est nécessaire car le terrain est déjà artificialisé et plan. Les fondations des poteaux seront des fondations de type pieux forès qui visent à couler du béton dans des trous réalisés par des tarières.
- 2) La seconde phase est le lot VRD. Il s'agit de creuser les tranchées, déposer les fourreaux et réaliser les enrobés.
- 3) La troisième phase consiste en la mise en place des structures porteuses et la pose des panneaux photovoltaïques. Il s'agit de structures en acier galvanisé avec des systèmes de descentes d'eau de pluie.
- 4) La quatrième phase est le lot électricité. Il consiste essentiellement à la pose des onduleurs et de leur raccordement avec le TGBT du site.

Le projet dans sa globalité ne générera aucun rejet dans les milieux environnant. Il n'y donc pas d'impact sur le milieu naturel.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

- La centrale sera exploitée pendant 30 ans.
- La maintenance préventive et curative sera assurée directement par les équipes exploitation de Reservoir Sun, à partir d'un système de télé-suivi.
- L'objectif de cette maintenance préventive est de réduire la possibilité de défaillance de l'installation et la dégradation dans le temps des performances de production d'électricité. Ces interventions sont spécialement adaptées afin de limiter l'arrêt des installations.
- --> Exemples d'opérations préventives : contrôle visuel des modules, contrôle des onduleurs, dépoussiérage des éléments électriques, thermographie,...
- La maintenance curative : consiste à intervenir sur site après réception d'une alerte du système de télésurveillance, afin de déterminer précisément le type de défaillance et remettre l'installation en service.
- --> Exemples d'opérations curatives : changement d'un module/changement d'un onduleur
- La télésurveillance des installations photovoltaïques : permet à la fois de surveiller en permanence et à distance, l'état des constituants, détecter le plus rapidement possible tout défaut, déclencher dans les meilleurs délais une intervention de maintenance adaptée et aussi de suivre les performances de production.
- La production sera intégralement autoconsommée par le bâtiment Legrand Magré.

En phase exploitation, la nature des activités de prévention des défaillances et réparation de la centrale photovoltaïque n'a pas d'incidence sur la santé ni l'environnement.

4.4 A quelle(s) procédure(s) admin La décision de l'autorité environner			
- Autorisation d'urbanisme : Permis à		ssier(s) a acrons	anori(s).
4.5 Dimensions et caractéristiques du	projet et superficie alchale de l'oné	ration - préciser le	es unités de mesure utilisées
	ndeurs caractéristiques	ralion - preciser i	Valeur(s)
- Puissance de la centrale photovoltaï	que		720 kWc
- Superficie de l'unité foncière			83 164 m ²
- Superficie projet			3 984 m ²
- Largeur des ombrières Longueurs des ombrières			12,12 m Entre 24 m et 36,41 m
4.6 Localisation du projet			
Adresse et commune(s) d'implantation	Coordonnées géographiques	Long. 4 5 ° 4	8'24"N Lat. 1_ ° 16'48" E
24 rue Sismondi	Pour les catégories 5° a), 6° a), b)	
87000 LIMOGES Parcelles:	et c), 7°a), b) 9°a),b),c),d), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 3	34°,	
000 TW 9	38°; 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de		
	l'environnement :		
	Point de départ :	Long°_	_'"_ Lat°'"_
	Point d'arrivée :	Long°_	_'" Lat°'"_
	Communes traversées :		
			~
	Joignez à votre demande les a	nnexes n° 2 à	6
4.7 S'agit-il d'une modification/exter	nsion d'une installation ou d'un ouv	rage existant?	Oui Non X
4.7.1 Si oui, cette installation of environnementale?	ou cet ouvrage a-t-il fait l'obje	d'une évalua	tion Oui Non
4.7.2 Si oui, décrivez sommaireme			
différentes composantes de votre indiquez à quelle date il a été au			

Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère en charge de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	X	
En zone de montagne ?	X	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	×	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	X	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	X	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	X	
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	X	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	\boxtimes	

pré nat ou pré tec	ns une commune uverte par un plan de evention des risques turels prévisibles (PPRN) par un plan de evention des risques chnologiques (PPRT) ? bui, est-il prescrit ou prouvé ?		×	
	ns un site ou sur des sols lués ?		X	
	ns une zone de artition des eaux ?		X	
pro d'ui des cor ou	ns un périmètre de tection rapprochée n captage d'eau stiné à la nsommation humaine d'eau minérale urelle ?		X	
Dar	ns un site inscrit ?		X	
Le	projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
	n site Natura 2000 ?		X	
D'u	ın site classé ?		X	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il <u>susceptible</u> d'avoir les incidences notables suivantes ?

V	euillez	complé	eter le	tableau	suivan	t:
					1	

veolilez Corri	pléter le tableau suiva	mr:		Do and to a day of Do and to do and
Incider	ices potentielles	Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?		×	Les seuls besoins d'eau seront: - pour l'hydratation des ouvriers - pour la réalisation des pieux forés Ils sont négligeables
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?		\boxtimes	Les ombrières seront équipées de gouttières ramenant l'eau collectée sur le rampant en pied de poteaux. Un poteau sera présent tous les 10m de sorte à ce qu'il y ait plus d'une évacuation par 120m² de surface d'ombrières. L'écoulement des eaux de pluie ne sera donc pas significativement modifié.
Ressources	Est-il excédentaire en matériaux ?		\times	Sans objet
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous- sol ?		X	Le projet n'utilisera pas les ressources naturelles du sol ou du sous-sol.
	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?		X	Non. Il s'implante sur un parking déjà artificialisé, sur un parc d'activités ne présentant pas de caractéristiques environnementales sensibles.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?		\boxtimes	Sans objet.

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	X	Sans objet.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	X	Le projet est situé en zone UE1 du PLU.
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	\boxtimes	Sans objet.
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	\boxtimes	
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	\boxtimes	Sans objet.
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics		Non. Les ombrières ne supprimeront aucune place de stationnement et n'affecteront pas les circulations existantes.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?		La phase fondation engendrera inévitablement des nuisances sonores lors du forage des pieux. Toutefois, cette phase est relativement courte et le bruit généré par les tarières est limité. Le reste du chantier n'engendrera pas de nuisance sonore significative.

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	X	Sans objet. Les actions n'émettront pas de nuisances olfactives. Sans objet. Seule l'utilisation des tarières est susceptible d'engendrer des vibrations. Celles-ci sont limitées et de courte durée.
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	X	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	X	Sans objet.
	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	X	Sans objet.
Emissions	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	\boxtimes	Sans objet.
Emissions	Engendre-t-il des effluents ?	\boxtimes	Sans objet.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	\boxtimes	Sans objet.

Patrimoine / Cadre de vie / Population Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	arking, qui restera un parking.
6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec approuvés ?	c d'autres projets existants ou
Oui Non X Si oui, décrivez lesquelles :	
4.3 Los incidences du projet identifié es que 4.3 cent elles que estille elles et est elles este elles	
6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de na Oui Non X Si oui, décrivez lesquels :	ture transfrontière ?
프로크	ture transfrontière ?
프로크	ture transfrontière ?
프로크	ture transfrontière ?
	ture transfrontière ?
	ture transfrontière ?
요즘 공부 그는 그들이 있는데 아이들이 되었다면 하는데	ture transfrontière ?

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments):

La société Legrand est particulièrement sensible au respect de la propreté sur ses chantiers et s'engage à respecter la réglementation, à gérer les déchets correctement, à limiter la pollution, à limiter le bruit et à respecter la biodiversité en place sur

Par ailleurs, la zone est déjà anthropisée, le parking est d'ores et déjà bitumé, le projet ne détruira pas de zone naturelle.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé? Expliquez pourquoi.

Au regard de la localisation, de l'état initial du site (terrain déjà artificialisé), ce projet d'ombrières photovoltaïques a du sens pour la société Legrand et ses employés. La société Legrand peut réduire ainsi son empreinte carbone en consommant une énergie verte produite localement. Il fait également du sens pour les employés qui profiteront d'une protection contre la pluie et le soleil.

Il n'y a pas d'enjeu environnemental particulier, ni de risques ou de nuisances ni pendant les travaux, ni durant l'exploitation. La gestion des eaux pluviales n'est pas altérée par le projet.

À tous ces titres, ce projet ne devrait pas nécessiter d'étude d'impact.

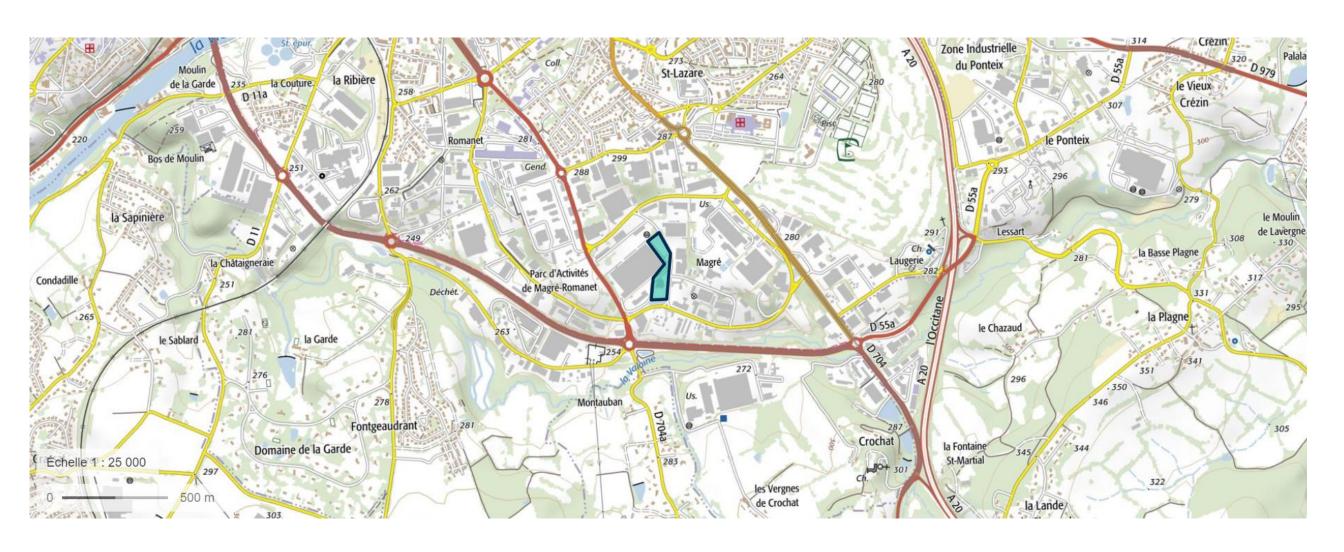
8. Annexes

8.	1 Annexes obligatoires	
	Objet	
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain;	\boxtimes
4	Un plan du projet \underline{ou} , pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 9° a), b), c), d), 10° , 11° a), b), 12° , 13° , 22° , 32 , 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé;	\boxtimes
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6°a), b) et c), 7° a), b), 9°a), b), c), d), 10°,11°a), b), 12°, 13°, 22°, 32, 38°; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau;	\boxtimes
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	

Veuillez con	nnexes volontairement transmi		ntes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les
parties duxc	quelles elles se rattachent	Objet	
		9. Engagement et sig	gnature
Je certifie su	ır l'honneur l'exactitude des rer		X
Fait à	Limoges		le, 06/07/2019
		A	
Signature			
		,	

Projet photovoltaïque sur ombrières sur le parking du magasin Legrand Magré

Plan de situation





Projet photovoltaïque sur ombrières sur le parking du magasin Legrand Magré

Photographies de la zone d'implantation

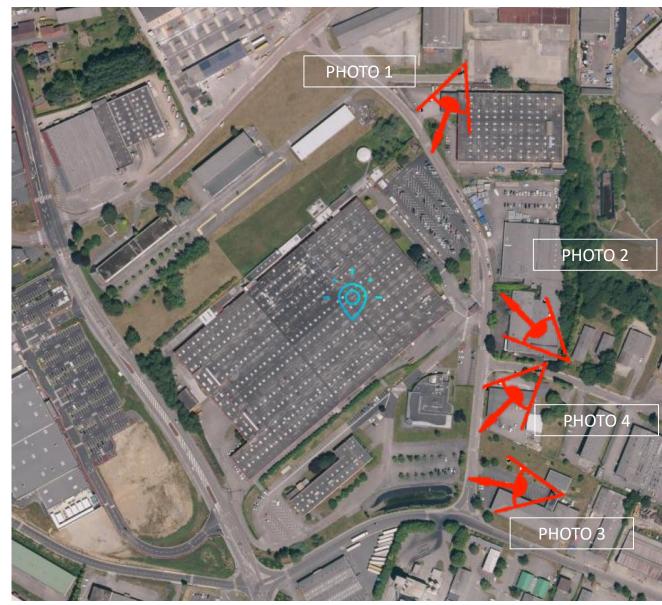




PHOTO 4 : Environnement lointain



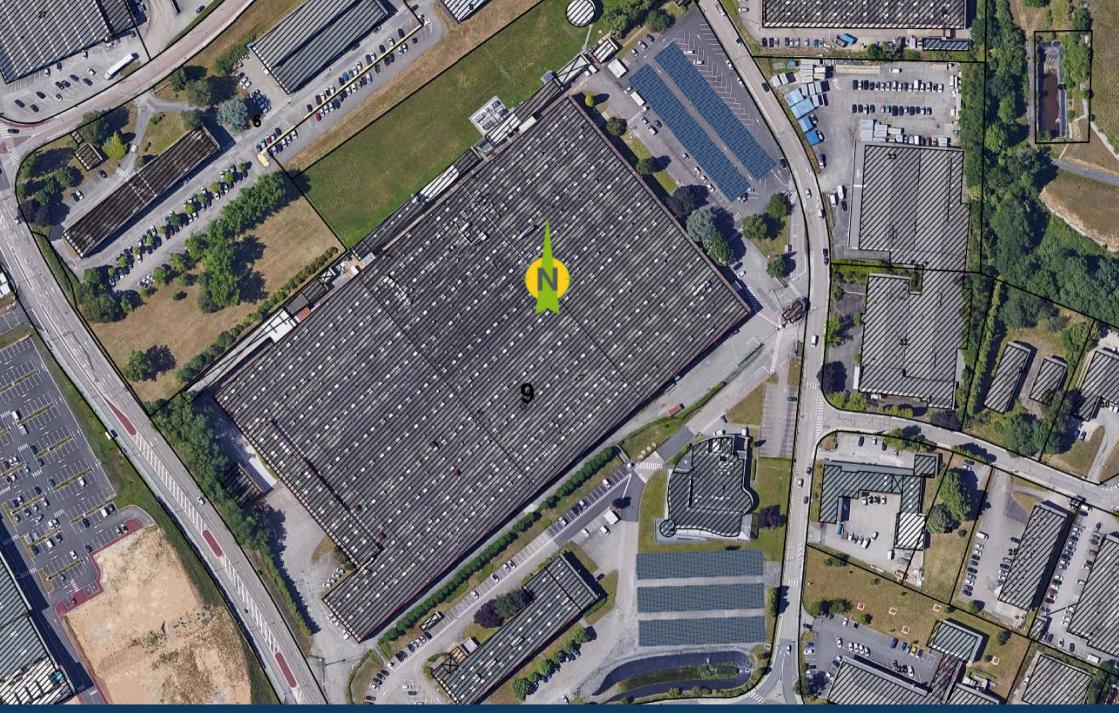
PHOTO 1 : Environnement proche



PHOTO 2: Environnement lointain



PHOTO 3: Environnement proche



reservoir

24 Rue Sismondi 87000 Limoges France Puissance: 720.00kWc (2400 modules)

30 m

Projet photovoltaïque sur ombrières sur le parking du magasin Legrand Magré

Plan des alentours





Canaux, cours d'eau, plans d'eau